



LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE RECRUTE

CHARGE.E D'OPERATION DE TRAVAUX RESEAUX

CADRE D'EMPLOI DES TECHNICIENS TERRITORIAUX

Par voie statutaire ou à défaut contractuelle

Constituée autour de GRASSE, Capitale Internationale des Parfums et Sous-préfecture des Alpes-Maritimes, la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse s'étend sur 23 communes, 490 km² et regroupe 100 000 habitants.

Dans le cadre de la loi NOTRe le transfert des compétences « eau et assainissement » à la Communauté d'Agglomération sera effectif à compter du 1^{er} janvier 2020.

Sous l'autorité de la responsable du Service Eaux et Assainissement, vous aurez pour mission :

MISSIONS

- Coordonner et gérer les études et l'exécution de travaux d'extension et de renouvellement des réseaux d'eau potable, d'eaux pluviales et d'eaux usées.
- Rédiger les pièces techniques des marchés publics d'études et de travaux.
- Assurer la maîtrise d'œuvre des chantiers.
- Assurer la responsabilité technique, administrative et budgétaire d'un ou plusieurs chantiers jusqu'à la garantie de parfait achèvement des travaux.
- Anticiper les actions à conduire pour la pérennité du patrimoine, la sécurité, l'hygiène des usagers.
- Emettre et répondre aux déclarations de travaux et déclarations d'intention de commencement de travaux.
- Instruire les demandes d'urbanisme.

DIPLOMES, COMPETENCES, QUALITES

- Diplôme minimum Bac + 2 requis, avec une expérience en assainissement et/ou en eau potable, dans le domaine de l'ingénierie des Métiers des Eaux ou des Travaux Publics.
- Maîtriser les différentes réglementations (code des marchés publics, code de l'urbanisme, code de l'environnement, code du patrimoine...).
- Maîtriser les techniques de gestion et d'organisation de chantier, être à même d'effectuer des estimations prévisionnelles, des métrés, avoir des notions de base sur les études d'impact (protection des milieux et des ressources naturelles).
- Savoir gérer plusieurs dossiers concomitants et prioriser les tâches.
- Maîtrise indispensable des outils bureautiques.
- Disponibilité (les horaires peuvent être irréguliers avec une variable en fonction des obligations de service public).
- Organisation et autonomie dans le travail.
- Permis B obligatoire.

REMUNERATION

- Rémunération indiciaire, régime indemnitaire, titres restaurant, participation mutuelle.

Le recrutement se fera au 1^{er} janvier 2020

Adresser les candidatures (CV et lettre de motivation) avant le 4 novembre 2019 à :

Monsieur le Président - Communauté d'Agglomération du PAYS DE GRASSE

57 Avenue Pierre Sépard – BP 91015 – 06131 Grasse Cedex

Tél : 04 97 05 22 00 – www.paysdegrasse.fr

Ou par mail : nlaty@paysdegrasse.fr